CLINIQUE DES MERVEILLES

Médecine générale, Pédiatrie, Gynéco-obstétrique, Cardiologie, Urologie, Gastro-entérologie, Odontostomatologie, ORL, Chirurgie, Maternité, Kinésithérapie, Laboratoire, Planning familial, Echographie, Radio

ATTESTATION DE TRAVAIL

Nous soussignée CLINIQUE LES MERVEILLES, attestons que MIle SIEGNING TENTCHA ALPHONSINE née le 09/03/1987 à NJOMBE - Cameroun est

Employée en qualité d'AUXILIAIRE DE VIE dans notre structure sanitaire. Date de prise de fonction: 02/02/2023, poste qu'elle occupe jusqu'à nos jours.

Les responsabilités de MIle SIEGNING TENTCHA ALPHONSINE

En tant que AUXILIAIRE DE VIE sont les suivantes :

- Accueil et installation du patient.
- Informer le patient du déroulement de son installation et répondre à ses préoccupations.
- Préparer le matériel et le patient dépendamment de la prise en charge prescrite.
- Coordination des soins quotidiens des patients.
- Collaboration avec les différentes équipes de soins des différents départements de soins de la structure pour gérer les plans de soins des patients y compris leur développement et mise en œuvre.
- Établissement des fiches des besoins du patient selon Virginia Handerson.
- IEC aux patients et à leurs familles.
- Assistance en maternité, pédiatrie, médecine, hommes et femmes, chirurgie et bloc opératoire selon le besoin.
- Assistance apportée aux médecins pour les examens, analyses, et procédures.
- Délégation des tâches et rôles de leader pour guelques aides-soignants.
- Action dans l'éducation spécifique d'un patient, de sa rééducation, et de son autodétermination bio-psycho, sociale et familiale.

MIIe SIEGNING TENTCHA ALPHONSINE exerce comme employée en temps plein dans notre structure sanitaire pour un travail hebdomadaire de 40 heures par semaine de façons suivante

: 2 jours de travail suivis d'une journée de repos soit 5 jours de travail sur 7 par semaine.

C'est-à-dire 08 8h00 heures (de 16h00 jour service jour.

CLINIQUE D

Mont de

Pour le service de nuit 20h00 à 6h00 pour les soins et de 06h00 à 08h00 rédaction du rapport de

garde et transmission des informations à l'équipe de relève.

Ce contrat est délivré à l'intéressée pour servir et valoir ce que de droit

BP 7290 DOUALA, Ndogbong derrière SOCAVER